



GRAND PRIX DE LA METROPOLE DU MANS

LE MANS GOLF CLUB SARGÉ

LE SAMEDI 29 & DIMANCHE 30 JUIN 2024

REGLEMENT DE L'EPREUVE

Epreuve Fédérale qui répond au cahier des charges des « Grands Prix » 2024

1) FORMULE

36 trous en Stroke Play, 1 tour par jour.

- vendredi 28 juin : Entraînement. Réservation des départs au 02.43.76.25.07
- Samedi 29 juin : premier tour
- Dimanche 30 juin : deuxième et dernier tour.

2) SERIES ET NOMBRE DE PARTICIPANTS

Le nombre des participants est limité à 144 dont 14 Wild Cards réservées à la ligue des Pays de la Loire et au club.

- MESSIEURS : 1 série, index inférieur ou égal à 11.4
- DAMES : 1 série, index inférieur ou égal à 14.4

3) CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le joueur doit répondre à l'ensemble des critères suivants :

- être licencié de la FFGolf ou d'une Fédération étrangère reconnue.
- badge fédéral
- être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié Myffgolf.
- S'agissant d'une épreuve à laquelle les jeunes de moins de 21 ans peuvent participer, il est interdit aux joueurs et à leurs cadets de fumer (y compris la cigarette électronique) pendant toute la durée de l'épreuve sur le parcours.

4) PRIORITÉS D'INSCRIPTION

- 1- Les joueurs et joueuses étrangers classés dans les 2000 premiers du WAGR ou dans les 1500 premières du WWAGR.
- 2- Le club doit réserver 10% de son champ de joueurs aux licences Or U16 qui ne rentrent pas via leur place au mérite amateur ou par leur index
- 3- L'ordre au Mérite National Amateur.
- 4- L'ordre des index **au vendredi 14 juin 2024.**
- 5- L'ordre de réception des inscriptions.

5) LES INSCRIPTIONS, DATE DE CLÔTURE, LISTE DES INSCRITS

Les joueurs s'acquittent en avance du droit d'engagement :

Inscription et paiement pour le **vendredi 14 juin 2024** à 12h au plus tard. Seules les inscriptions **par ce biais seront prises en compte.**

<https://my.weezevent.com/grand-prix-de-la-metropole-du-mans-1ere-edition-le-mans-golf-club-sarge>

Tout joueur déclarant forfait après la clôture des inscriptions restera redevable du droit d'engagement.

L'index pris en compte est celui du vendredi 14 juin 2024.

Champ des joueurs retenus sera publié le mardi 18 juin 2024 sur le site internet du Club.

6) DROIT D'ENGAGEMENT

Inscription et paiement en ligne en suivant ce lien :

- Pour les joueurs de plus de 25 ans : 90€
- Pour les joueurs de 19 à 24 ans (nés entre 1999 et 2004) : 65 €
- Pour les joueurs de 18 ans et moins (nés en 2005 ou après) : 50 €
- Pour les membres du **golf** : 50% de remise sur les tarifs applicables

7) DÉPARTS

La consultation des horaires du 1^{er} tour pourra se faire à partir du vendredi 28 juin à partir de 12h00 sur le site du golf ou en téléphonant aux heures d'ouverture du secrétariat au : 02 43 76 25 07

- Le 1^{er} tour se jouera par blocs égaux 2, 1, 3 puis 4.

- Le 2eme tour se jouera dans ***l'ordre inverse du résultat du 1^{er} tour***

8) DOTATIONS

Série Amateurs Messieurs : 3 prix bruts :

1^{er} brut : 250 € & un trophée – 2^{ème} Brut : 150€ & un trophée – 3^{ème} Brut : 100€ & un trophée.

Série Amateurs Dames : 3 prix bruts :

1^{er} brut : 250 € & un trophée – 2^{ème} Brut : 150€ & un trophée – 3^{ème} Brut : 100€ & un trophée.

9) DÉPARTAGE

En cas d'ex æquo pour le 1^o prix brut, play-off trou par trou, sur le trou 18. Pour les autres prix, ou s'il est impossible de jouer le play-off, le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et le dernier trou.

10) REMISE DES PRIX

La proclamation des résultats et la remise des prix auront lieu le dimanche 30 juin 2024 à partir de 18h au club-house.

11) PRESENCE D'UN DEFIBRILATEUR

Le Mans Golf Club Sargé est équipé d'un défibrillateur et est formé à son utilisation

12) COMITE DE L'EPREUVE

Un arbitre

Le représentant de la ligue

Directeur Vladimir MIRATON